

CIPRA-International

Rapport annuel

2002



Sommaire :

Les 50 ans de la CIPRA	3
L'Année internationale de la montagne 2002 : un défi	3
AlpMedia : un bond spectaculaire dans le travail d'information de la CIPRA	4
CIPRA-Info	5
Académie d'été : 95 participant-e-s au séminaire d'approfondissement.....	5
Réseau de communes "Alliance dans les Alpes" : en route pour l'Asie centrale !..	5
Conférence annuelle : clin d'œil à l'anniversaire de la CIPRA.....	6
Convention alpine : décision de mettre en place un secrétariat permanent	6
Une approche de la biodiversité dans les Alpes.....	6
GLORIA : Global Observation Research Initiative in Alpine Environments	7
Personnel	7
Finances.....	7
Remerciements	7

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) œuvre pour un développement durable dans les Alpes. Elle s'engage pour la conservation du patrimoine naturel et culturel et pour la préservation de la diversité régionale. Elle s'investit pour résoudre des problèmes transfrontaliers dans l'espace alpin. On peut trouver les principes directeurs et les statuts de la CIPRA sur Internet, en consultant le site www.cipra.org.

La CIPRA est une organisation faîtière non gouvernementale disposant de représentations dans les pays alpins. Elle est le porte-parole de plus de 100 associations et organisations dans les 7 Etats alpins. La CIPRA a été fondée le 5 mai 1952. Son siège se trouve à Schaan, dans la Principauté du Liechtenstein.

Les 50 ans de la CIPRA

Durant son année anniversaire, la CIPRA a privilégié diverses activités. Elle s'est notamment beaucoup investie dans le cadre de l'Année de la montagne et elle a étendu ses antennes vers d'autres régions de montagne et d'autres continents. En 2002, elle a également mis sur pied un service d'information électronique en cinq langues, alpMedia, dont il sera question ci-dessous.



La CIPRA ne pouvait naturellement pas manquer d'organiser une fête pour son 50^{ème} anniversaire. Le 4 mai 2002, elle a donc invité amis et amies, partenaires et représentations de gouvernements à une fête toute simple au Kunstmuseum du Liechtenstein.

Pendant toute l'année, la CIPRA a présenté dans tous les pays alpins, en collaboration avec la Gesellschaft für ökologische Forschung, à Munich, l'exposition „Schöne neue Alpen“ (Là-haut sur la montagne), dans une version adaptée à cette année anniversaire.

A la suggestion de la CIPRA, le Liechtensteinische Amt für Briefmarkengestaltung a demandé à l'artiste liechtensteinois Louis Jäger de créer un timbre sur le thème des „50 ans de la CIPRA“.

En cette année anniversaire, la CIPRA a achevé, avec le soutien financier de la fondation Binding à Schaan, un film sur les Alpes et le travail de la CIPRA, dont une version plus courte avait déjà été produite l'année précédente à l'occasion de l'attribution du Grand Prix Binding à la CIPRA. Ce film dure 18 minutes et il est disponible en format DVD et VHS, en allemand, français, italien, slovène et anglais.

L'Année internationale de la montagne 2002 : un défi



L'ONU a déclaré l'année 2002 "Année internationale de la montagne". Elle entendait ainsi souligner l'importance des montagnes pour la survie des êtres humains dans le monde entier. Des efforts ont donc été entrepris sur le plan international, national, régional et local, afin de protéger les écosystèmes montagnards sensibles et de favoriser le développement durable des régions de montagne.

La CIPRA a été chargée par le gouvernement de la Principauté du Liechtenstein d'assurer, d'entente avec le Club alpin du Liechtenstein, la coordination de l'ensemble des activités de l'Année de l'ONU au Liechtenstein.

On peut se rendre compte de la diversité des activités lancées à cette occasion sous www.berge2002.li.

L'Année de la montagne impliquait un autre défi pour la CIPRA : entreprendre des démarches à l'extérieur, toucher d'autres régions de montagne, dans un cadre qui devait toutefois rester limité, compte tenu du peu de personnel à sa disposition. La CIPRA a notamment décidé de présenter en anglais également son service d'information, alpMedia (voir ci-dessous). Grâce au soutien de l'Etat du Liechtenstein et à un don de la Fondation Karl Mayer, à Triesen (Liechtenstein), la CIPRA a pu faire rédiger de petits résumés d'une partie de ses connaissances.



Elle dispose ainsi d'un excellent matériel d'information, en anglais également, qui peut être utilisé dans d'autres régions de montagne.

En plus de son engagement en Asie centrale (voir ci-dessous, réseau de communes „Alliance dans les Alpes“), la CIPRA a aussi pris part à une conférence dans le Caucase sur le thème du développement durable et des réseaux dans les régions de montagne. De plus, elle a participé au processus d'élaboration d'une Convention des Carpates.

AlpMedia : un bond spectaculaire dans le travail d'information de la CIPRA



Depuis des années, le site Internet www.cipra.org attire un nombre grandissant de visiteurs et revêt une importance croissante pour la diffusion d'informations. A l'occasion de cette Année internationale de la montagne et du 50^{ème} anniversaire de la CIPRA, la diffusion d'informations via Internet a été considérablement développée.

En 2000, la CIPRA avait déjà entrepris des travaux préparatoires pour la création d'un service d'information à l'échelle alpine, avec le soutien financier de l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

En 2001, la Fondation MAVA pour la protection de l'environnement à Montricher (Suisse) a mis à disposition les fonds nécessaires pour ménager les conditions techniques permettant la création d'un portail Internet offrant une vaste banque de données et pour faire fonctionner ce service d'information en 2002. La première newsletter en quatre langues est parue à la mi-mars. Pendant une année, un nouveau numéro est paru toutes les semaines en quatre langues, et une fois par mois en anglais. On a dû ensuite se limiter à une publication toutes les deux semaines, pour des raisons financières. Le site Internet www.alpmedia.net a aussi été lancé en avril 2002 : une source d'information complète, actuelle, en plusieurs langues, offrant une banque de données sur les principaux thèmes écologiques, économiques et sociaux des Alpes.

Le bon accueil de ce site sur le plan international s'est vu confirmer par l'attribution de l'„Alp Web Award 2002“, sous le patronage du Club alpin italien et du comité responsable de l'Année de la montagne en Italie. (Photo : La directrice du projet alpMedia, Aurelia Ullrich, avec l'„AlpWebAward 02“).



CIPRA-Info

Quatre CIPRA-Infos (n° 64, 67) sont parus en 2002, grâce au soutien financier de l'Aage V. Jensen Charity Foundation, à Vaduz. Le numéro 64 était spécialement consacré à l'histoire de la CIPRA, depuis sa création il y a 50 ans.

Après que la CIPRA eut disposé avec alpMedia de la possibilité de diffuser des informations très rapidement et sans trop de frais, le concept du CIPRA-Info s'est un peu modifié. Plutôt que de fournir des informations brèves sur des sujets actuels, le CIPRA-Info traite désormais de thèmes importants, de façon plus approfondie.



Académie d'été : 95 participant-e-s au séminaire d'approfondissement

En 2002, la CIPRA a pu organiser pour la cinquième fois son Académie d'été au couvent Ste-Elisabeth à Schaan/FL. 19 personnes de cinq pays, parlant trois langues maternelles différentes, ont pris part aux trois semaines de cours de base. Le séminaire d'approfondissement de trois jours, sur le thème du "trafic de loisirs", a même attiré 95 participant-e-s.

L'Académie d'été 2002 a été financée par la fondation Sonnenwiese à Vaduz (Liechtenstein).

On a pu annoncer le lancement de l'Académie d'été 2003 en décembre 2002.

Réseau de communes "Alliance dans les Alpes" : en route pour l'Asie centrale !

La CIPRA exerce la fonction d'organe de coordination au sein du réseau de communes "Alliance dans les Alpes", qu'elle a contribué à lancer. A ce titre, elle a participé à une série de manifestations et elle a soutenu la présidence du réseau de communes dans son activité.

Le réseau de communes a préparé une demande de projet Interreg IIIB intitulé „Dynalp“, portant sur le tourisme rural et le développement paysager. La CIPRA exercera une activité consultative au sein de ce projet et sera responsable de l'aspect technique de la communication (banque de données, Internet).

Dans le cadre de l'Année internationale de la montagne, la CIPRA a été invitée à venir présenter ses expériences dans le domaine de la mise en réseau et de l'information en général et à évoquer le travail du réseau de communes, lors d'une conférence à Bichkek, Kirghizstan. Le public était composé d'une septantaine de personnes, représentant des villages de montagne du Kirghizstan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan ainsi que différentes organisations non gouvernementales. Il a été décidé à cette conférence de préparer la fondation d'une „Alliance des villages de montagne d'Asie centrale“.



Conférence annuelle : clin d'œil à l'anniversaire de la CIPRA

La Conférence annuelle 2002 s'est déroulée du 12 au 14 septembre 2002 à Schaan, au Liechtenstein. Pour son 50^{ème} anniversaire, la CIPRA a choisi, en qualité d'organisation faitière regroupant des organisations non gouvernementales, de s'intéresser au „Rôle des ONG dans les régions de montagne“. Afin de favoriser la participation d'habitants d'autres régions que les Alpes, en cette Année de la montagne, la conférence a été traduite simultanément en anglais, en plus du français, de l'italien, de l'allemand et du slovène. Elle a été organisée par CIPRA-Liechtenstein, en collaboration avec CIPRA-International. La parution des actes de cette conférence est prévue pour fin 2003.

La conférence annuelle a été financée par l'Etat du Liechtenstein, par la Fondation Fürst-Franz-Josef von Liechtenstein, par la Fondation Binding à Schaan, par la Fondation Fürstl. Kommerzienrat Guido Feger et par l'Age V. Jensen Charity Foundation.

Convention alpine : décision de mettre en place un secrétariat permanent

La Convention alpine, un traité conclu entre les différents pays alpins et l'UE, a vu le jour à l'instigation de la CIPRA et au terme de longs travaux préparatoires. La CIPRA dispose d'un statut d'observateur auprès de la Convention alpine. Elle fait donc toujours le point sur l'évolution de la Convention alpine dans son rapport annuel.

La CIPRA s'est investie dans le processus engagé en faveur de la Convention alpine au sein de différents organes. Aucun progrès notable n'a été accompli de 2000 à 2002, sous la présidence italienne. Par contre, la 7^{ème} Conférence alpine (Conférence des ministres de l'environnement de tous les pays alpins et de l'UE) a décidé, le 19 novembre 2002 à Merano, la création d'un secrétariat permanent à Innsbruck, avec une antenne à Bolzano. Le Français Noël Lebel a été nommé secrétaire général ad intérim pour deux ans.

En outre, la 7^{ème} Conférence alpine a adopté une procédure qui permet de contrôler que les obligations en matière de mise en œuvre sont bien respectées. Des observateurs comme la CIPRA participent aussi à ces procédures de contrôle.

En 2002, le Liechtenstein, l'Allemagne et l'Autriche ont ratifié tous les protocoles d'application de la Convention alpine, si bien que ceux-ci sont entrés en vigueur le 18 décembre 2002.

Une approche de la biodiversité dans les Alpes

Depuis quelques années, le WWF s'intéresse de près aux Alpes, sur le plan international. Il a invité la CIPRA, le Comité scientifique international sur la recherche alpine et le Réseau alpin des espaces protégés, à développer ensemble une approche commune de la biodiversité dans les Alpes. En mai 2002, le workshop "Towards a Biodiversity Vision for the Alps" avait lieu à Gap (France). Une septantaine de scientifiques de tous les pays alpins y prirent part. Un deuxième workshop a eu lieu en septembre 2002 à Alpbach (Autriche), dans le cadre du Forum Alpinum. Ce processus se poursuit, avec des résultats présentés sous forme cartographique, et des revendications destinées aux milieux politiques.

GLORIA : Global Observation Research Initiative in Alpine Environments

Gloria est un réseau de monitoring international sur les effets du changement climatique sur les écosystèmes de haute montagne, lancé et organisé avec l'Institut für Ökologie und Naturschutz de l'Université de Vienne. La CIPRA participe à ce projet de l'UE de 2001 à 2003.

Personnel

Le secrétariat de la CIPRA comprend deux directeurs et une secrétaire. Par ailleurs, deux stagiaires travaillent toujours à la CIPRA. Deux chefs de projets temporaires ont aussi pu être engagés en 2002.



De gauche à droite : Andreas Götz, directeur, Michel Revaz, directeur adjoint, Aurelia Ullrich, responsable de projet, Petra Beyrer, secrétaire.

Finances

Après avoir pu réaliser de petits bénéfices en 2000 et 2001, la CIPRA doit déplorer une perte de CHF 28'226 pour 2002. Des réserves financières lui font toujours défaut.

Remerciements

La CIPRA remercie l'Etat du Liechtenstein, qui finance une partie importante des frais courants de la CIPRA ainsi que de nombreux projets, de même que l'Office fédéral suisse de l'environnement, des forêts et du paysage, pour le soutien accordé depuis de longues années. Nos plus cordiaux remerciements vont aussi à tous les bailleurs de fonds mentionnés dans ce rapport annuel, pour le soutien qu'ils ont accordé à nos projets. Il s'agit de l'Aage V. Jensen Charity Foundation, à Vaduz, de la Fondation Binding, à Schaan, de la Fondation Fürst-Franz-Josef von Liechtenstein, de la Fondation Karl Mayer, à Triesen, de la Fondation MAVA pour la protection de l'environnement, à Montricher, de la Fondation Sonnenwiese, à Vaduz, et de la Fondation Fürstl. Kommerzienrat Guido Feger, à Vaduz.

Schaan, le 23 septembre 2003/AG/CIPRA